

L'université n'est pas la solution pour tout le monde »

Dans une tribune au « Monde », le juriste Olivier Beaud et le sociologue François Vatin estiment qu'il faut offrir des alternatives à ceux qui n'ont pas réellement le désir de mener des études supérieures.

LE MONDE | 11.09.2017 à 10h21 • Mis à jour le 11.09.2017 à 15h28 | Par Olivier Beaud (Professeur de droit public à l'université Paris-II (Panthéon-Assas), président de l'association Qualité de la science française)

TRIBUNE. L'actuel gouvernement semble désireux de poser enfin le problème de l'entrée à l'université. Emmanuel Macron a eu le courage d'affirmer dans Le Point : « Nous ferons en sorte que l'on arrête de faire croire à tout le monde que l'université est la solution pour tout le monde. »

Une telle position rompt avec trente ans d'immobilisme. On a généralisé le baccalauréat comme diplôme de fin d'études secondaires sans mettre en cause son statut de premier grade universitaire donnant accès aux études de licence. Mais on ne s'est pas interrogé sur les besoins et les motivations d'une large partie du public qui entre à l'université sans avoir les capacités de poursuivre des études supérieures longues et même sans en avoir le désir. Comment peut-on penser que les bacheliers professionnels, dont le taux de réussite en licence en quatre ans (en comptant une année de redoublement), est d'environ 5 %, s'inscrivent à l'université avec un réel projet d'études ?

En manque de réels étudiants

Il faut bien comprendre la nature de la crise : l'université française est en fait en manque de réels étudiants, car elle a été désertée par la fraction de la population bachelière en capacité de mener des études longues. Prenons le baccalauréat scientifique, qui représente aujourd'hui la moitié des effectifs du baccalauréat général : seuls 20 % de ces bacheliers s'inscrivent en premier cycle universitaire – hors première année de médecine, qui est une année de préparation au concours d'entrée en deuxième année.

Si on se limite aux mentionnés (60 % d'entre eux), on peut diviser ce chiffre par deux ! La dégradation du premier cycle s'est diffusée à l'ensemble des cursus, car les universités peinent à récupérer, en master, le public qui a choisi une autre filière en première année. Cela s'est traduit par une croissance exponentielle de l'enseignement supérieur privé, qui accueille aujourd'hui environ 20 % des étudiants français.

Quel paradoxe qu'une université surchargée en apparence, désertée en fait ! A la fin des années 2000, la situation s'est aggravée avec la crise économique qui a conduit à un nouvel afflux d'étudiants. Aussi, certaines filières « explosent » en première année. Or, depuis la loi LRU de 2007, l'Etat ne finance plus les universités au prorata du nombre d'inscrits ; il peut difficilement leur

imposer d'accueillir des étudiants sans limite. On a donc tiré au sort, au risque de refouler des étudiants désireux et capables de mener à bien des études supérieures longues, au profit d'autres dont on était sûr qu'ils ne franchiraient pas la barre de la première année !

Offrir des solutions alternatives

Ce scandale est une métaphore de l'absurdité du système actuel. Le tirage au sort est l'expression mathématique du refus doctrinal de toute sélection. Il garantit formellement la justice, à défaut de l'efficacité ou de la simple raison. Cette démonstration par l'absurde nous met face au réel. On ne peut plus surseoir à une réforme en profondeur des conditions d'accès à l'université. Appelons cela comme on le voudra : sélection, orientation, prérequis. L'idée est simple : c'est un gâchis pour tous (enseignants, enseignés, nation dans son ensemble) que d'envoyer à l'université des jeunes gens qui n'en ont ni les capacités ni le désir.

L'enjeu n'est pas de fermer les portes à ceux qui ont réellement le désir de mener des études supérieures longues, même quand ils ont des lacunes dans leur formation secondaire. Pour ceux-là, il convient d'instaurer une année propédeutique à la licence. Mais il faut arrêter d'orienter vers l'université tous ceux qui s'y inscrivent « par défaut », pour bénéficier de la Sécurité sociale, d'une bourse selon leur situation familiale, d'un permis de séjour, voire même, seulement, par peur de la désocialisation après le baccalauréat. Cela signifie qu'il faut leur offrir des solutions alternatives, ne relevant pas forcément de la formation au sens strict.

Nos enfants entrent aujourd'hui à l'école à l'âge de trois ans ; ils en sortent avec le baccalauréat à dix-neuf ans en moyenne. Comment ne pas comprendre qu'au bout de seize ans de scolarité beaucoup aspirent à autre chose ! Il faut fournir le cadre social permettant de sécuriser la multi-activité qui caractérise aujourd'hui notre jeunesse : activités salariées, engagements associatifs, voyages, etc. Pour certains, le désir d'études viendra plus tard, et il sera à l'honneur de l'université de les accueillir. L'obsession présente à inscrire à toute force la jeunesse jusqu'à un âge avancé dans des cursus de formation cache mal la volonté de peser sur les chiffres du chômage et le manque d'imagination dans la politique de la jeunesse.

Si nous voulons conserver en France une université digne de ce nom, il faut la libérer de la charge d'une fonction qu'elle ne peut remplir : l'accompagnement d'une jeunesse en mal de socialisation. L'université n'est donc pas la solution pour tout le monde. Inventons d'autres solutions et rendons aux universités françaises leur réelle fonction sociale.